

*Si le H.C.E annonce qu'une nouvelle constitution a été adoptée par voie référendaire, qu'une phase politique transitoire, sans élections, mais associant toutes les forces politiques va être organisée, que l'ANP sera impliquée constitutionnellement dans le rôle de surveillance et d'arbitre de tout dépassement durant la transition et même au-delà, comment ne pas souscrire à ce programme ?*

## QUEL AVENIR POUR LA « TRANSITION » O U L'EMERGENCE D'UN FRONT REPUBLICAIN

**Aboubakr Belkaïd décrit ici une situation et propose des formules à ne pas négliger. Plaidoyer pour l'émergence d'un Front républicain ...**

L'annonce récente d'un programme politique du H.C.E pour 1993, laisse augurer des perspectives positives quant au dénouement du blocage actuel des institutions.

A la notion politisée à outrance de "dialogue national" visant en fait à réinsérer dans le débat politique un parti aujourd'hui organiquement dissous, se substituent progressivement les contours du débat sur la nécessité d'une transition démocratique. De quel ordre pourrait être ce processus ?

L'annonce du H.C.E signifie-t-elle enfin que nos décideurs disposent d'une stratégie politique permettant d'instaurer une période durable de stabilité et de crédibilité des institutions ? Il est à espérer que l'effet d'annonce lié au programme assorti d'un bilan du H.C.E, le 14.01.1993, apporte une innovation politique susceptible de dépasser une gestion jusque-là cantonnée aux aspects purement sécuritaires, certes vitaux, et se limitant à des intentions politiques purement déclaratives.

L'objectif du H.C.E serait-il de mettre fin à son mandat, respectant ainsi ses engagements initiaux, tout en trouvant "les voies et moyens" d'organiser une transition qui assure une véritable démocratisation de l'exercice du pouvoir ? Si telle est véritablement son intention, ceci constitue une première dans les annales politiques algériennes. Le propre de ceux qui ont eu la réalité du pouvoir jusqu'à présent, n'a-t-il pas été de s'y maintenir quelles qu'en soient les conséquences ?

La sortie de la crise multiple que vit l'Algérie implique un débat consensuel et non imposé sur les moyens d'un redressement économique et social du pays. Certains, et ils sont de plus en nombreux, avancent au préalable, une solution politique à tout débat à caractère économique, financier et social.

Le H.C.E offrira-t-il enfin la chance à l'Algérie de stabiliser politiquement la société et de cesser toute spéculation politique épuisant les forces vives du pays dans un attentisme insidieux et sournois qui mine toute confiance tant interne qu'externe ? Le H.C.E va t-il

enfin se résoudre à annoncer, sans ambiguës, ni hésitations des objectifs clairs de reprise du processus démocratique ?

Les inquiétudes çà et là manifestées quant à la situation actuelle et les risques de dérive liées à une gestion sécuritaire exclusive du pays illustrent la nécessité impérieuse de répondre à l'attente des Algériens de voir enfin le pays sortir de cette crise.

Seule l'annonce d'une phase transitoire organisant le pouvoir politique selon une adhésion consensuelle de toutes les forces politiques du pays qui condamnent le terrorisme et acceptent les principes de démocratie, d'alternance, le respect des libertés individuelles et collectives, peut amener la majorité des citoyens à créditer enfin le H.C.E d'intentions louables.

Si tel est l'objectif, l'annonce d'une révision constitutionnelle impliquant, quant à son élaboration, toutes ces forces politiques sur la base du programme minimal précité, permettra l'introduction de la phase transitoire comme facteur de la stabilisation politique. Il ne faut pas que la phase de transition soit introduite dans la Constitution par effraction.

L'Espagne et le Portugal auparavant, le Nigéria actuellement et bien d'autres pays ont organisé constitutionnellement des phases de transition institutionnelle permettant d'assurer en douceur, le passage de systèmes politiques hégémoniques à de véritables démocraties. L'Algérie en serait-elle incapable ?

Le H.C.E, en démontrant réellement et sincèrement que son ambition n'est pas de se maintenir au pouvoir, peut donner, par l'organisation démocratique de cette transition une réelle chance à l'Algérie de se mettre hors de danger et l'histoire le retiendra.

Il eut été en effet dangereux pour la dernière institution crédible que représente l'A.N.P dans une "République déléguée", victime de "désaccumulation accélérée" de rester prisonnière d'une gestion limitant son rôle à des questions purement sécuritaires dont il ne serait retenu à terme, que les aspects douloureux, faute de cadre politique approprié.

Les problèmes actuels du pays nécessitent une réponse institutionnelle et politique fondée sur un facteur de durabilité. L'analyse des événements survenus depuis 1988, amène, à l'évidence, à considérer que l'ANP a été impliquée, malgré elle et à son corps défendant, dans la gestion de situations pour lesquelles elle n'était pas préparée, d'où la nécessité d'anticiper les prochaines échéances politiques. Les convictions républicaines de l'A.N.P ont été amplement démontrées. Les observateurs n'ont pas manqué de s'étonner - comment ne pas l'être ? - par la détermination de l'institution militaire de ne pas céder à la tentative de régenter la vie de la nation, ni aux pressions qui sont exercées sur elle dans ce sens. Alors que le pouvoir n'a cessé d'être à sa portée depuis octobre 1988, elle a constamment cherché à le confier à des moins mieux préparés.

Mais à l'examen, est-ce si étonnant ? Qu'y a-t-il en fait de si étrange à ce qu'une armée, issue de la glorieuse A.L.N, pétrie des valeurs de Novembre, imprégnée de justice sociale et férue d'égalité quant aux conditions d'accès au pouvoir pour chaque Algérien, s'impose une attitude dictée par un noble souci de devoir et d'abnégation au service de la nation et de l'Etat. Il faut plus que jamais préserver cette institution en adoptant une stratégie politique de remise en route graduelle d'un processus institutionnel qui aurait dû être transitoire dès octobre 1988.

Si le H.C.E, le 14 Janvier, annonce qu'une nouvelle Constitution va être adoptée par voie référendaire, qu'une phase de transition politique d'au moins trois ans sans élections, mais associant toutes les forces politiques, va être organisée, que l'A.N.P sera impliquée constitutionnellement dans un rôle de surveillance et d'arbitre de tout dépassement durant la transition et même au-delà, comment ne pas souscrire à ce programme ?

L'annonce de ce programme ne doit pas être le prétexte à des velléités de partage de pouvoir, au prétexte fallacieux d'organisation d'élections prési-

dentielles qui risquent à nouveau de semer la division et de fragiliser une société déjà traumatisée. L'association consensuelle de patriotes convaincus avant tout, de l'intérêt et de l'avenir du pays, selon des modalités qui seront codifiées par la constitution qui sera votée par les citoyens, est préférable, pour le moment, à la tenue d'élections présidentielles dont l'issue est des plus incertaines.

Mais le processus doit être librement négocié sans que les forces représentatives adhérant à un "programme minimum" fondant les éléments essentiels d'un régime démocratique n'aient l'impression d'être utilisées en vue d'une légitimation du pouvoir en place. Il faut éviter les erreurs commises entre 1990 et 1991.

Au-delà de la période de transition à instaurer, l'objectif serait de parvenir à un système constitutionnel de distribution des pouvoirs moins sujet à une bipolarisation législatif-exécutif susceptible de paralyser les institutions.

Un régime présidentiel fort, respectant l'équilibre des institutions et tempérant les dérives et les excès inhérents à toute jeune démocratie, est indispensable.

Le problème réside dans l'instauration de mécanismes institutionnels qui empêchent toute prise de pouvoir, fût-ce au prétexte du suffrage universel, par des forces antidémocratiques. De même, régime présidentiel ne doit pas signifier que principes décisionnels de concertation et même de collégialité disparaissent, comme durant les périodes précédentes.

L'Algérie a besoin d'une "Pause institutionnelle" assurée et garantie par des institutions, fussent-elles transitoires, et des responsables dont l'objectif ne doit pas être de s'accrocher au pouvoir à tout prix. Or, le discrédit actuel atteint par le système et les institutions dans leur ensemble, hormis l'A.N.P qui est crainte et respectée, rend illusoire à terme toute mobilisation ou adhésion populaire au pouvoir. Qui pourrait affirmer le contraire ?

Pour éviter de se réaliser par une

rapture brutale, violente, aux conséquences imprévisibles, le changement de système politique doit être conduit par les institutions issues du 14.01.92, sous l'autorité morale de l'A.N.P, car la finalité de ces institutions n'est-elle pas de disparaître ?

Refuser d'assumer cette réalité en se cantonnant derrière une fiction irréaliste qui consiste à confier la responsabilité de l'exercice du pouvoir à des institutions et des responsables dans lesquels la majorité des Algériens ne se retrouvent pas, constitue un danger pour l'avenir du pays. L'adoption et le choix d'une stratégie politique impliquant une pause institutionnelle mais associant sans arrière-pensée, toute force politique adhérant aux principes démocratiques d'exercice du pouvoir permettront désormais d'éviter d'avoir à éliminer successivement des responsables dont le choix par leurs échecs successifs et répétés risque de discréditer à terme "les décideurs".

A cet effet, le plus grand service que le H.C.E pourrait rendre aux générations futures auxquelles il souhaite transmettre le relais consisterait à imaginer un processus transitionnel qui éviterait un double écueil : celui de ne pas avoir à se cramponner au pouvoir, respectant en cela les engagements rendus publics lors de sa création et celui d'éviter aussi de précipiter de nouveau le pays dans une crise politique renouvelée, liée à la tenue d'élections présidentielles dans un laps de temps très rapproché.

Le problème n'est pas de se comporter en "démocrate frileux" rejetant paradoxalement le principe du suffrage universel ou de la légitimité populaire. Le problème est de savoir si l'Algérie, en pleine crise sécuritaire, institutionnelle, politique, économique et sociale peut se permettre le luxe d'organiser de nouveau un simulacre de suffrage universel visant à choisir, pour les 5 ans à venir, un président, quel qu'il soit, sous prétexte de faire plaisir à l'extérieur ?

Certains estiment cette nécessité incontournable, prétextant l'urgence d'agir afin de conférer au pouvoir une légitimité indispensable et une certaine stabilité. Ceci est un leurre. Pour de multiples raisons tant structurelles que conjoncturelles, l'administration algérienne, tant locale que centrale, est incapable aujourd'hui, d'organiser et de garantir un scrutin au suffrage universel dépassant le simple cadre référendaire.

De même que la récession économique, le ressentiment entretenu à l'égard de toute forme de pouvoir organisé risque à nouveau, d'entretenir un taux d'abstentions relativement élevé et un vote-sanction révélateur de frustrations entretenues et de ressentiment à l'égard du pouvoir. A moins que l'objectif ne soit de consacrer des élections truquées, extrémité à laquelle ni le H.C.E, ni l'A.N.P ne sauraient souscrire. Se résoudre à un tel scrutin consacrerait le retour à une situation politique inextricable.

C'est pourquoi :

- La révision constitutionnelle par voie référendaire,
- la révision de la loi sur les associations à caractère politique,
- l'instauration d'une période de transition institutionnelle impliquant toutes les forces politiques convaincues de l'avenir démocratique de l'Algérie organisées dans un véritable Front républicain et garantissant ainsi une présidence crédible et représentative,
- la consécration constitutionnelle du rôle de défense des institutions par l'A.N.P, devraient constituer les éléments politiques indispensables à une réelle initiative du H.C.E.

Si tel n'est pas le cas, la déception sera grande et les risques d'accentuation du blocage politique actuel iront grandissant.

L'adoption référendaire d'une nouvelle constitution pourrait aussi consacrer, dans les meilleurs délais, l'actualisation de l'exécutif gouvernemental qui serait adapté à la nouvelle situation politique créée. Il est temps d'associer véritablement, grâce à l'adoption d'un programme commun d'exercice des pouvoirs politiques, toutes les forces représentatives acceptant les règles du jeu de la transition démocratique. Il est temps de marginaliser les extrêmes et de circonscrire l'engrenage d'une violence dont le risque n'est pas seulement de se manifester par le terrorisme mais de perdurer de façon latente au sein de la société, faute de cadre d'expression démocratique.

La gestion de la crise ne sera-t-elle pas mieux supportée grâce à une association de tous les acteurs politiques et sociaux sur la base d'une convention nationale plutôt que par une confrontation permanente dans laquelle le H.C.E apparaît actuellement de plus en plus isolé, faute d'ancrage politique crédible et réel ?

L'Algérie aujourd'hui, en raison de l'hypothèque qui pèse sur sa stabilité politique et institutionnelle, apparaît comme le "mouton noir du Maghreb" alors que ses tentatives d'expérience démocratique et de gestion politique du "phénomène intégriste" la pénalisent paradoxalement tant vis-à-vis des bailleurs de fonds que des institutions politiques régionales telles que la C.E.E.

L'annonce de réformes économiques, en 89-90, temporisées en 1991 et en voie d'être remises en cause sous prétexte de justice sociale, risque de nouveau de pénaliser le pays vis-à-vis de l'extérieur, sans perspectives réelles de solution aux problèmes économiques et financiers actuels et retarde l'entrée de l'Algérie dans une véritable économie moderne, seule capable de mobiliser les ressources et les compétences à même de créer les richesses sans lesquelles aucune amélioration des conditions de vie du peuple algérien n'est possible.

Tous ces facteurs militent en faveur d'une adoption claire et définitive de solutions politiques incluant une phase de transition librement acceptée et négociée afin que l'Algérie puisse redevenir un partenaire politique incontournable dans le Maghreb.

Contrairement au défaitisme et au désenchantement affichés et éprouvés çà et là, l'Algérie dispose des ressources et des atouts pour s'en sortir. Le problème de fond réside dans cet attrait morbide qu'exerce le pouvoir sur certains individus ou groupes. Si le H.C.E, à travers sa déclaration et ses actes, arrive à faire passer le message que seul compte l'avenir du pays, par l'association concertée de toutes les forces politiques démocratiques à son exercice, et non pas la pérennité de son pouvoir, une bataille sera gagnée : celle de la crédibilité et de la sincérité.

Malgré tous les malheurs qu'a subis l'Algérie, du mal pourra sortir le bien et 1993, l'année de "tous les dangers" pourra être celle de toutes les chances. Il ne tient qu'aux "décideurs" de faire en sorte que désormais l'imagination et l'audace politique prennent le pas sur de sordides calculs et intérêts à l'exercice éphémère du pouvoir.

Le sort de l'Algérie en dépend.

**ABOUBAKR BELKAID**